

## Règlementation en vigueur

- \* Le règlement applicable est celui de la F.F.TRI (cahier des charges F.F.TRI).
- \* L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité tant en course que dans le parc à vélo. Nous rappelons à tous que la prudence doit toujours être de mise. La circulation routière n'est pas interdite et **vous êtes tenus de respecter le code de la route**. "En cas d'accident dû au non-respect du code, le concurrent engage seul sa responsabilité" (article 12.6.6 du règlement de la F.F.TRI). Interdiction absolue de couper les virages ou de rouler à gauche sous peine de sanction de la part des arbitres.
- \* Dans le parc à vélo, toutes les mesures de protection du matériel des concurrents seront prises ; il sera interdit de passer du matériel par dessus les barrières. Toutes les entrées et sorties devront se faire par un accès unique. Pour sortir du parc à vélo, les concurrents devront présenter leur matériel. La sécurité normale étant ainsi assurée, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel (vélos, casques, combinaisons, compteurs, ...)

**\* Les concurrents ayant annulé leur inscription avant le 22 mai 2023 et ayant réglé un pass compétition à la FFTRI devront contacter directement la FFTRI pour pouvoir se faire rembourser leur pass compétition.**

- \* Dans le parc à vélo, **seules les affaires de course** seront autorisées aux emplacements des triathlètes et seuls seront admis, en dehors des triathlètes, uniquement les personnes munies du laissez passer officiel de l'épreuve.

**\* Des temps limites seront appliqués (à partir du départ de la vague homme de chaque course sur l'half et le S) :**

- pour l'épreuve half, sortie du parc à vélo en 1h00, et fin du 1er tour à pied en 5h50.
- pour l'épreuve S, sortie du parc à vélo en 37'

Au-delà de ces limites, les dossards seront enlevés

- \* **Course en relais** : les relais se feront dans le parc à vélo à l'emplacement numéroté. Le nageur donne le relais au cycliste qui lui-même le donnera au coureur. Transmission entre chaque relais par la puce informatique.

- \* Une zone de pénalité de 4' sera mise en place pour l'half, de 2' sur le M et de 1' sur le S
- \* L'utilisation d'une ceinture pour le dossard est recommandée (1 seul dossard fourni)
- \* Bonnet de natation fourni par l'organisation uniquement pour femmes et relais pour le M, le S et l'half.

- \* **Le droit à l'image** : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du triathlon de Dijon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

- \* **L'épreuve ayant reçu le label "Triathlon Durable"**, l'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel, de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévues par l'organisateur (avant et après chaque ravitaillement vélo et après chaque ravitaillement course à pied) est interdit et sera sanctionné : si l'athlète peut se remettre en conformité, la sanction sera un carton jaune "stop & go" ; si l'athlète ne peut pas ou ne veut pas se remettre en conformité, la sanction sera un carton rouge synonyme de disqualification.

## Dossier d'Inscription

Les catégories d'âges (à reporter sur le bulletin d'inscription)

Poussins + mini	2017 à 2014	Cadets	2007 et 2006
Pupilles	2013 et 2012	Juniors	2005 et 2004
Benjamins	2011 et 2010	Seniors	1984 à 2003
Minimes	2009 et 2008	Vétérans	1983 à 1930

### Courses jeunes : Poussins et Pupilles – Benjamins – Minimes

Participation limitée à **40** concurrents par épreuve

**Pour les licenciés compétition FFTRI** : 1 règlement de 8 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2023

**Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir** : 1 règlement de 2€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche ; 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins d'1 an et 1 autorisation parentale.

**S** = participation limitée à **400** concurrents

**Pour les licenciés compétition FFTRI** : 1 règlement de 28 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2023 (32€ à compter du 1<sup>er</sup> avril)

**Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir** : 1 règlement de 5€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs

**Relais S (à 2 ou 3 concurrents)** : 48€ pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon + 2€ par non licencié FFTRI compétition à régler à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 2€ de pass compétition

**M** individuel, participation limitée à **400** concurrents

**Pour les licenciés compétition FFTRI** : 1 règlement de 40€ libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2023 (44€ à compter du 1<sup>er</sup> avril)

**Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir** : 1 règlement de 20€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs

**Relais M (à 2 ou 3 concurrents)** : 63€ pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon (72€ à compter du 1<sup>er</sup> avril) + 8€ par non licencié FFTRI compétition à régler à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche.

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 8€ de pass compétition

**Half individuel** participation limitée à **400** concurrents

**Pour les licenciés compétition FFTRI** : 1 règlement de **85 €** libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence 2023 (90€ à compter du 1<sup>er</sup> février, 100€ à compter du 1<sup>er</sup> avril)

**Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir**, 1 règlement de 40€ (pass compétition) à régler directement à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an.

**Relais Half (à 2 ou 3 concurrents)** : 1 règlement de **114 €** pour l'équipe à l'ordre de Dijon Triathlon (129€ à compter du 1<sup>er</sup> avril) + 8€ par non licencié FFTRI compétition à régler à la FFTRI par le QR code fourni sous l'affiche

Attention : 1 concurrent faisant 2 épreuves sur les 3 devra payer 2 x 8€ de pass compétition

# 37ème Triathlon de Dijon

## Samedi 27 mai 2023

### Distance M individuel et en relais

(1,500km-40kms-10kms) - Départs à partir de 9h30

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

### Distance S individuel et en relais

(0,750kms - 22kms - 5kms) - Départs à partir de 15h00

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

## Dimanche 28 mai 2023

### Distance Half individuel et en relais

(1.900 km - 88kms - 20kms) – Départs à partir de 9h30

(3 vagues : femmes, relais, hommes)

### Triathlons Jeunes (vélo de course ou VTT)

- Poussins/Pupilles 2012 à 2017
  - ✓ Départ à 10h20 100 m - 2000 m - 1000 m
- Benjamins 2010 et 2011
  - ✓ Départ à 10h40 200 m – 4000 m – 1500 m
- Minimes 2008 et 2009
  - ✓ Départ à 11h15 300 m – 5500 m – 2000 m

#### Tout courrier est à adresser à :

Dijon Triathlon - Dominique Milou / 5 rue des Champs Moreaux - 21121 Daix

Courriel: [dominique.milou@gmail.com](mailto:dominique.milou@gmail.com) - Tél : 06.61.79.66.66

Site épreuve : <https://www.dijon-triathlon.fr>

#### Inscriptions :

- Sur internet pour toutes les épreuves : <http://www.njuko.net/dijon2023>
- Par courrier à : Dominique Milou, 5 rue des Champs Moreaux 21121 Daix

Résultats des courses disponibles sur le site du club le soir des épreuves /

© Bear creative.

27 & 28 MAI 2023  
**TRIATHLON DE DIJON**  
37e édition

**Samedi**  
**M**  
1,500 km / 40 km / 10 km  
indiv/relais  
9h30

**S**  
0,750 km / 22 km / 5 km  
indiv/relais  
15h

**Dimanche**  
**Half**  
1,900 km / 88 km / 20 km  
indiv/relais  
9h30

**Jeunes**  
indiv  
10h20

TD  
lema de running  
SPORT  
www.dijontriathlon.fr  
RÉGION  
Bourgogne  
FRANCAIS  
COMITÉ  
Dijon  
Côte d'Or

**Pour les non-licenciés compétition FFTRI :**  
Les pass compétition pour les inscriptions papier (2€; 5€; 8€; 20€ ou 40€)  
doivent être pris obligatoirement via le QR code ci-dessous



## Bulletin d'Inscription Collectif

Half  M  S  Jeunes   
(Cochez l'épreuve concernée)

NOM du club : .....

Adresse mail du club : .....

Noms Prénoms	Nat.	Sexe	Date Naissance	Cat.	Numéros de licence FFTRI
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					
<u>Adresse mail</u>					

## Bulletin d'Inscription Individuel

Half  M  S  Jeunes

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Téléphone (obligatoire) .....

N° de licence FFTRI 2023 (pour les licenciés) : .....

Nom du club (pour les licenciés) : .....

Adresse mail (pour confirmation d'inscription, infos et résultats) -  
A écrire très lisiblement :

Je soussigné, ..... certifie avoir pris connaissance  
des règlements de la FFTRI et de l'organisation, et accepte de m'y conformer.

Fait à ....., le ..... 2023

Signature (lu et approuvé)

## Bulletin d'inscription en relais (2 ou 3 concurrents)

Half  M  S

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du nageur

Date naissance :

N° licence si licencié compétition FFTRI :

**Mail :**

Nom et prénom du cycliste :

Date de naissance :

N° de licence si licencié compétition FFTRI :

**Mail :**

Nom et prénom du coureur :

Date de naissance :

N° de licence si licencié compétition FFTRI :

**Mail :**

## 37ème Triathlon International de Dijon

### Retrait des dossards sur le site de l'épreuve au lac KIR :

- Le vendredi 26 mai de 17h00 à 19h30 pour toutes épreuves
- Le samedi 27 mai
  - de 7h45 à 9h10 pour le M
  - de 9h45 à 14h30 pour le S
  - de 9h30 à 18h30 pour l'half et les jeunes
- le dimanche 28 mai de 7h30 à 9h00 pour l'half et de 8h30 à 10h00 pour les jeunes

### Hébergement :

\* **Hôtel au Montchapet** : 26 rue Jacques Cellerier, 21000 Dijon (03.80.53.95.00- Fax : 03.80.58.26.87). E-mail : montchapet@aol.com et site de l'hôtel : www.hotel-montchapet.com. **10 % de remise** si vous dites que vous venez pour le triathlon de Dijon et réservation en direct

**Horaires : Ouverture du parc à vélo 1h avant chaque départ et fermé impérativement 10' avant le départ de chaque course**

	Briefing	Départ	Arrivée du 1 <sup>er</sup>	Arrivée du dernier	Remise des récompenses
<b>SAMEDI</b>					
<b>M</b>	9h10	9h30	11h30	13h15	13h05
<b>S</b>	14h40	15h00	16h10	17h50	17h40
<b>DIMANCHE</b>					
<b>Half</b>	9h10	9h30	13h30	16h45	16h35
<b>Minimes</b>	10h00	10h20	10h43	11h04	12h00
<b>Benjamins</b>	10h00	11h05	11h22	11h40	
<b>Poussins/Pupilles</b>	10h00	11h40	11h53	12h01	

### Conditions de remboursement :

Conscient que la participation à un triathlon half est conditionnée à un entraînement qui peut être long et intensif, le Comité d'Organisation accepte les demandes d'annulation sans aucun justificatif médical. Toutefois, des frais de dossiers d'un montant de 15€ pour l'half, de 10€ pour le M et de 5€ pour le S seront déduits. Les demandes devront être transmises par courriel. Le remboursement s'effectuera au fur et à mesure des demandes. A partir du 22 mai 2023, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.

Attention les pass compétitions devant être réglés directement vers le [fftri](http://www.fftri.fr), les concurrents ayant annulé leur inscription avant le 22 mai devront contacter directement la FFTRI pour pouvoir se faire rembourser leur pass compétition

## 37ème Triathlon International de Dijon

### Les récompenses

- M** au scratch, 500€, 400€, 300€, 200€ et 100€ pour les 5 premiers hommes et femmes. 1 Magnum aux 3 premiers vétérans hommes et femmes
- S** : Seront récompensés par une coupe les 1ers (hommes et femmes) des catégories suivantes : cadet, junior, senior et vétéran. Les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- Courses Jeunes** : Une coupe aux 1ers (garçons et filles) de chaque catégorie (poussin, pupille, benjamin et minime). Une médaille d'argent pour les 2èmes et une de bronze pour les 3èmes.
- Half** : Pour le classement par équipes, 1 seul classement sera effectué sur les 5 premiers de chaque équipe (hommes et femmes confondus).
- Relais Half, M et S** : Lots locaux aux 2 premières équipes masculines, féminines et mixtes

Récompenses de l'HALF				
Scratch		Equipes scratch (5 Hommes et Femmes)	Vétérans	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1 <sup>o</sup> 600€ 1 coupe	1 <sup>o</sup> 600€ 1 coupe	1 <sup>o</sup> 750€	1 <sup>o</sup> V1 1 coupe 1 magnum	1 <sup>o</sup> V1 1 coupe 1 magnum
2 <sup>o</sup> 400€	2 <sup>o</sup> 400€	2 <sup>o</sup> 500€	2 <sup>o</sup> V1 1 magnum	2 <sup>o</sup> V1 = 1 magnum
3 <sup>o</sup> 200€	3 <sup>o</sup> 200€	3 <sup>o</sup> 350€	3 <sup>o</sup> V1 1 magnum	
4 <sup>o</sup> et 5 <sup>o</sup> 150€	4 <sup>o</sup> et 5 <sup>o</sup> 150€	4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> 200€	1 <sup>o</sup> V2 1 magnum	
6 <sup>o</sup> au 10 <sup>o</sup> 100€				
11 <sup>o</sup> au 15 <sup>o</sup> 1 bouteille				

### Inscriptions

- par internet sur le lien suivant : <http://www.njuko.net/dijon2023>,

- par courrier à M. Dominique Milou - 5 rue des champs Moreaux - 21121 - Daix,